

PROGRAMME

16 avril 2015

Accueil : 13h30

Allocation de bienvenue : 14h

Vincent Thomas (Doyen de l'UFR droit, sciences économique et politique)

14h15 - 15h45

1. Cadrage d'une notion et usage politique

- Introduction : Relations professionnelles à la française et démocratie sociale

Dominique Andolfatto (professeur de science politique, Université de Bourgogne)

- Questionner le sens démocratique de la démocratie sociale

Pierre-Yves Condé (maître de conférences en science politique, Université de Bourgogne)

- Heurts et malheurs du projet de constitutionnalisation de la démocratie sociale

Anne-Laure Valembais (maître de conférences en droit public, Université de Bourgogne)

15h45 - Pause

16h00 - 18h

2. Pratiques de la démocratie sociale : regards croisés

- Gouvernance d'entreprise et démocratie sociale : regards croisés Droit / Gestion.

Samuel Mercier (professeur en sciences de gestion, Université de Bourgogne)
David Jacotot (maître de conférences de droit privé, Université de Bourgogne)

- Une étude de cas : la négociation d'une convention collective dans le secteur ferroviaire : la démocratie sociale dans la douleur ?

Marnix Dressen (professeur de sociologie, Université de Versailles-St-Quentin-en-Y.), Christian Mahieux (syndicaliste cheminot)

- Négociation collective et dialogue social sur l'emploi. Une étude comparée Allemagne-France.

Catherine Spieser (chercheuse associée en science politique au Centre d'études et de l'emploi)

Matin du 17 avril 2015

Accueil : 8h30

9h - 10h30

3. Démocratie sociale ou nouveau mode de production du droit ?

- La démocratie sociale et l'article L. 1 du Code du travail.

Paul-Henri Antonmattéi (professeur de droit privé, Université de Montpellier I)

- Les accords collectifs d'entreprise : produits et indice de la démocratie sociale.

Christophe Radé (professeur de droit privé, Université de Bordeaux, directeur de la revue Droit social)

- La « rénovation de la démocratie sociale » (loi du 20 août 2008) : un contentieux renouvelé

Daniel Boulmier (maître de conférences de droit privé, Université de Lorraine)

10h 30 - Pause

10h45 - 12h15

4. Pratiques et tensions syndicales

- Partenaires ou adversaires ? Le dialogue social vécu et mis en scène par les responsables de ressources humaines.

Stéphane Olivesi (professeur en sciences de la communication, Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines)

- La face obscure de la démocratie sociale ? L'activité syndicale, entre tensions et discriminations.

Sophie Bérout (maître de conférences en science politique, Université Lumière de Lyon)

- Démocratie sociale et transparence des ressources des organisations syndicales.

Dominique Labbé (maître de conférences, IEP de Grenoble)
Dominique Andolfatto

Après-midi du 17 avril 2015

14h15 - 15h45

5. Nouvelles frontières pour la démocratie sociale

- Les nouvelles règles de représentativité patronale et la démocratie sociale.

Michel Offerlé (professeur de science politique, ENS)

- Représentation des salariés et démocratie sociale au Royaume Uni : un oxymore ?

Sylvie Contrepois (reader, London Metropolitan University)

- La politisation de la démocratie sociale ? La gouvernance quadripartite. L'expérience de Rhône-Alpes-Auvergne.

Bernard Bailbé (directeur de l'Institut national du Travail), sous réserve

15h45 - Pause

16h00 - 17h30

6. Table ronde sur la démocratie sociale

- Joseph Battault, secrétaire général de la CFDT-Bourgogne (2000-2012)
Premier vice-président du Conseil économique, social et environnemental régional, auteur d'un rapport sur « Le dialogue social territorial ».

- Dominique Gallet, secrétaire régionale du Comité régional CGT Bourgogne

- Georges Martins-Baltar, directeur-adjoint de la DIRECCTE Bourgogne

- Jean-Luc Placet, représentant du Medef au Conseil économique, social et environnemental (Paris), auteur d'un projet d'avis sur « Le dialogue social »

- Stéphane Pradines, consultant RH, membre de l'ANDRH

- Jean-Yves Sabot, secrétaire national FO métallurgie, membre de la délégation FO pour « la négociation sur la modernisation du dialogue social »

Avec la participation (sous réserve) de Pierre-André Imbert
directeur de cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social